

COMPTE RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 6 MARS 2020

Le six mars deux mille vingt à dix-huit heures zéro minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de GUERN, se sont réunis à la Mairie, au nombre de quatorze en suite de la convocation faite le 27 février 2020.

DÉCISIONS

1°/ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 - COMMUNE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le budget primitif de l'exercice 2020, arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Investissement	1 050 040.06 €	1 050 040.06 €
Fonctionnement	933 886.56 €	933 886.56 €
TOTAL	1 983 926.62 €	1 983 926.62 €

PRÉCISE que les ouvertures de crédits intervenues depuis le début de l'exercice sont reprises dans le budget primitif.

Les principaux postes de la section de fonctionnement sont les charges de personnel pour **424.218,22 €** (45.43%), les charges à caractère général pour **231.525,31 €** (24.79%), les autres charges de gestion courante pour **110.159,00 €** (11.80%), les frais financiers pour **30.660,29 €** (3.28%).

Le virement à la section d'investissement représente **121.000,00 €**.

Le virement au budget lotissement représente **11.065,26 €**.

En recettes, les principaux postes sont les impôts et taxes pour **482.800 €** (51,70%), les dotations et subventions pour **291.786,56 €** (31,24%), les produits de gestion courante pour **60.000 €** (6,42%) et la vente ou prestations de service pour **52.800 €** (5,65%).

Concernant la section d'investissement, le poste principal concerne les travaux de rénovation de la mairie et la construction du réseau de chaleur pour **506.892 €**, les travaux de rénovation du logement rue des écoles pour **81 118.00 €**, les travaux de changement des abats sons de l'église paroissiale pour **15 593.88 €**, la participation pour les travaux d'installation de colonnes enterrées pour **25 000.00€**, pour le solde des travaux d'aménagement de Quelven pour **36 095.13€**, les travaux de construction du pôle enfance pour **34 305.16 €**, le remboursement des emprunts pour **118 501.79 €** auquel s'ajoute le prêt relais de **150 000 €**, le programme de voirie pour **60 000.00 €**, et l'adaptation du cabinet de kinésithérapie pour **8 500.00 €**.

Côté ressources, les travaux mairie et réseau de chaleur sont financés par **385.352 €** de subventions (Ademe- Etat – Région- Conseil Départemental). Un prêt relais TVA de **100.000 €** complète ce financement. La commune par son autofinancement participe aux diverses opérations à hauteur de **347.341,45 €**. La récupération de TVA sur les opérations de 2019 est

comptabilisée pour **100.378,51 €**. Pour la réhabilitation du logement, les subventions pour **6.000 €** sont attendues complétées par un emprunt social de **76.000 €**. Les travaux de voirie reçoivent le concours de **23.876 €**.

2°/ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020– LOTISSEMENT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le budget primitif de l'exercice 2020, arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Investissement	460 156.23 €	460 156.23 €
Fonctionnement	331 424.96 €	331 424.96 €
TOTAL	791 581.19 €	791 581.19 €

PRÉCISE que les ouvertures de crédits intervenues depuis le début de l'exercice sont reprises dans le budget primitif.

3°/ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 - PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le budget primitif de l'exercice 2020, arrêté comme suit :

Mouvements réels	Dépenses	Recettes
Investissement	31 445.70 €	31 445.70 €
Exploitation	35 404.61 €	35 404.61 €
TOTAL	68 850.31 €	68 850.31 €

PRÉCISE que les ouvertures de crédits intervenues depuis le début de l'exercice sont reprises dans le budget primitif.

4°/ VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2020

Monsieur le Maire précise que les crédits relatifs aux subventions pour les associations sont à hauteur de 10 000 €, compte 6574, sur le budget primitif 2020 de la commune.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide d'octroyer les subventions au titre de l'année 2020 :

SUBVENTIONS 2020 (compte 6574)	
Amicale du Personnel	2109.00€
Amicale Laïque	380.00 €
Amicale Laïque classe de mer + neige	740.00 €
Art dans les Chapelles	900.73 €
Club de Scrabble	80.00 €
Comité de fêtes	500.00 €
Cyclo club	200.00 €
Les Jeudis de Quelven	850.00 €

Amicale des chasseurs de Guern	300.00 €
L'hermine guernate	1300.00 €
Foyer des retraités	500.00 €
Pour la sauvegarde de Saint Salomon	150.00 €
UN AFN Guern	100.00 €
Les Randonneurs des Ajoncs	130.00 €
Rêve de Clown	100.00 €
Asso Bretagne Vivante	100.00 €
Accueil et Partage	300.00 €
Ecoles Diwan = ½ subv école (240.05€) x nbre élèves (2)	240.00 €
Les Blouses Roses – Pontivy	100.00 €
Les Restos du Cœur Morbihan	300.00 €
Eaux et Rivières de Bretagne	80.00 €
Radio Bro Gwened – Pontivy	100.00 €
Ciné Roch – Guémené-Sur-Scorff	100.00 €
Union départ. Sapeurs-pompiers Morbihan-Vannes	80.00 €
TOTAL SUBVENTIONS 2020	9 739.73 €

- **PRÉCISE** que les versements se feront uniquement aux associations ayant fourni leur bilan 2019 et leur Relevé d'Identité Bancaire (RIB).
- **AJOUTE** que la mention de l'aide de la commune de GUERN doit être apparente sur les supports de communication de l'association concernée.

5°/ FONDS DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide d'accorder la participation de **134.60 EUROS** (0.10 € x 1346 (*nombre d'habitants au 01/01/2020*)), au Conseil Départemental du Morbihan au titre du financement du fonds départemental de solidarité pour le logement,

6°/ QUESTIONS DIVERSES :

6-1°/ TARIFS ALSH (Vacances scolaires) ET MINI-CAMPS

Monsieur le maire informe les conseillers que la Caisse d'allocations familiales développe de nouvelles modalités d'accompagnement des ALSH, avec l'utilisation d'un système CAF AZUR harmonisé.

En accord avec la commune de MALGUENAC, le conseil municipal décide de maintenir les tarifs actuel pour l'année 2020 mais de modifier les tranches de quotient familial afin d'être en harmonie avec le nouveau système CAF AZUR, tel que :

GUERN- MALGUENAC	GRILLE DE QUOTIENT				
quotient familial	-600	601 à 900	901 à 1300	plus de 1301	extérieur
½ journée	6,00 €	8,00 €	10,00 €	11,00 €	1,50 €
1 journée	7,50 €	11,00 €	13,00 €	14,00 €	+ 2, 00 €
sortie	9,00 €	12,50 €	15,00 €	16,50 €	2,00 €
semaine 5j	34,00 €	44,00 €	54,00 €	59,00 €	7,00 €

Mini camp	Enfants de Guern et de Malguénac				Extérieur
Quotient familial	-600	601 à 900	901 à 1300	1301	
Mini camp 5 jours	105 €	120 €	135 €	145 €	35 €

**6-2°/ RENOVATION LOGEMENT RUE DES ECOLES - VALIDATION LOT 4 :
MENUISERIES INTERIEURES**

Le conseil municipal, décide de retenir SARL Menuiserie LE DOUARON de PLOURAY pour un montant HT de 4 350.24€ soit un montant TTC de 5 220.29€.

INFORMATIONS

1°/ ORGANISATION DES ELECTIONS MUNICIPALES

Monsieur le maire informe les conseillers du tableau des permanences pour les 15 mars 2020.

3°/ QUESTIONS DIVERSES : néant

Prochain conseil municipal : date à définir suivant résultat des élections municipales